



# FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

COMMISSION FEDERALE D'HOMOLOGATION ET DE DISCIPLINE

DECISION EN RECTIFICATION N° ~~036~~ <sup>0113</sup> FECAFOOT/CFHD/2024.

**BON A PUBLIER**

(Demande de rectification de la décision N°036/FECAFOOT/CFHD/2024 du 29 mai 2024 portant Homologation des Play-offs UP et DOWN du championnat professionnel MTN Elite One saison sportive 2023/2024)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2018/014 du 11 juillet 2018 portant organisation et promotion des activités physiques et sportives au Cameroun ;

Vu les Statuts et Règlements de la FECAFOOT ;

Vu le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la FECAFOOT tenue le 10 octobre 2023;

Vu le Règlement du Championnat professionnel MTN Elite One saison sportive 2023/2024 ;

Vu la demande de rectification du Secrétaire Général de la FECAFOOT N° 2446/FECAFOOT/SG/CDAJ/24 du 16 septembre 2024 ;

L'an deux mille vingt-quatre et le 18 septembre, s'est tenue au siège de la Fédération Camerounaise de Football, une session de la Commission Fédérale d'Homologation et de Discipline de la FECAFOOT, pour statuer sur la demande de rectification de la décision N°036/FECAFOOT/CFHD/2024 du 29 mai 2024 introduite en date du 16 septembre 2024 par le Secrétaire Général de la FECAFOOT.

## COMPOSITION DE LA COMMISSION

Etaient présents :

- |                                      |                 |
|--------------------------------------|-----------------|
| 1. M.OJONG ERET Simon,               | Vice-president; |
| 2. M.MASSOUSSI SONGO Robert Thierry, | Rapporteur;     |
| 3. Me. KEYANTIO Augustin,            | Membre          |
| 4. Me NGADJUI SIKO Louis Nestor,     | Membre ;        |



## PAR CES MOTIFS

*Statuant publiquement en matière d'homologation et à l'unanimité des voix de ses membres présents ;*

- Rectifie la décision N°036/FECAFOOT/CFHD/2024 du 29 mai 2024 ainsi qu'il suit :
- Déclare clos les Play-offs UP et DOWN du championnat professionnel MTN Elite One saison sportive 2023/2024 ;
- Homologue cette phase de la compétition sur le mérite des classements ci-dessous :

### PLAY-OFFS UP

CLASSEMENT	CLUBS	NOMBRE DES POINTS
1 <sup>er</sup>	VICTORIA UNITED OF LIMBE	13
2 <sup>eme</sup>	COTON SPORT FC DE GAROUA	10
3 <sup>ème</sup>	STADE RENARD DE MELONG	10
4 <sup>ème</sup>	COLOMBE DU DJA ET LOBO	09
5 <sup>ème</sup>	CANON SPORTIF DE YAOUNDE	08
6 <sup>ème</sup>	YONG SPORT ACADEMY	08
7 <sup>ème</sup>	GAZELLE FA DE GAROUA	08
8 <sup>ème</sup>	DYANAMO DE DOUALA	04

### PLAY-OFFS DOWN

CLASSEMENT	CLUBS	NOMBRE DES POINTS
1 <sup>er</sup>	UNION SPORTIVE DE DOUALA	19
2 <sup>ème</sup>	AS FORTUNA DE MFOU	18
3 <sup>ème</sup>	LES ASTRES DE DOUALA	16
4 <sup>ème</sup>	BAMBOUTOS DE MBOUDA	15
5 <sup>ème</sup>	PWD DE BAMENDA	15
6 <sup>ème</sup>	FAUVE AZUR ELITE	15
7 <sup>ème</sup>	APEJES DE MFOU	14
8 <sup>ème</sup>	AIGLE ROYAL DE LA MENOUA	13
9 <sup>ème</sup>	AVION ACADEMY DE DOUALA	08
10 <sup>ème</sup>	FOVU CLUB DE BAHAM	06
11 <sup>ème</sup>	UMS DE LOUM	FORFAIT GENERAL

- Constate qu'à l'issue des Play-offs UP du championnat professionnel MTN Elite One de la saison sportive 2023/2024, le club Victoria United of Limbe est sacré champion;
- Constate également qu'à l'issue des Play-offs DOWN dudit championnat, les clubs suivants sont relégués en championnat MTN Elite Two de la saison sportive 2024/2025 :
  - APEJES DE MFOU;
  - AIGLE ROYAL DE LA MENOUA;
  - AVION ACADEMY DE DOUALA;
  - FOVU CLUB DE BAHAM;

- Dit que UMS de LOUM du fait de son Forfait Général est relégué en championnat régional pour la saison sportive 2024/2025 ;
- Dit en outre que Aigle Royal du MOUNGO et Panthère Sportive du NDE, respectivement champion et vice-champion des Play-offs UP du Championnat professionnel MTN Elite Two de la saison 2023/2024, accèdent en MTN Elite One saison sportive 2024/2025;
- Déclare en conséquence les clubs suivants qualifiés pour prendre part au championnat MTN Elite One saison sportive 2024/2025:
  1. VICTORIA UNITED OF LIMBE ;
  2. COTON SPORT FC DE GAROUA ;
  3. STADE RENARD DE MELONG ;
  4. COLOMBE DU DJA ET LOBO ;
  5. CANON SPORTIF DE YAOUNDE ;
  6. YONG SPORT ACADEMY ;
  7. GAZELLE FA DE GAROUA ;
  8. DYNAMO FC DE DOUALA ;
  9. UNION SPORTIVE DE DOUALA ;
  10. AS FORTUNA DE MFOU ;
  11. LES ASTRES FC DE DOUALA ;
  12. BAMBOUTOS FC DE MBOUDA ;
  13. PWD DE BAMENDA ;
  14. FAUVE AZUR DE YAOUNDE ;
  15. AIGLE ROYAL DU MOUNGO ;
  16. PANTHERE SPORTIVE DU NDE.

*Fait à Yaoundé, le 18 septembre 2024:*

LE VICE PRESIDENT

  
OJONG ERET Simon

LE RAPPORTEUR

  
MASSOUSSI SONGO Robert Thierry

LES MEMBRES

  
Me. NGADJUI SIKO Louis Nestor

  
Me. KEYANTIO Augustin